

MOTION.

10.—Sur proposition de M. l'éch. TURCOT, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que le Greffier de la Cité soit prié de demander à la Compagnie des Tramways de Montréal de faire arrêter leurs tramways sur l'avenue du Parc, entre l'avenue Van Horne et la rue Bernard.

ORDRE DU JOUR.

11.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires pour autoriser un emprunt de \$13,253,520.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit amendé en en retranchant les deux derniers paragraphes et que, ainsi amendé, il soit adopté.

(M. l'échevin Martin, dissident.)

12.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures, un règlement à l'effet d'autoriser un emprunt pour l'exécution de certains travaux publics.

Ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

(M. l'échevin Martin, dissident.)

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que la Règle 84 soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu une deuxième et troisième fois.

(M. l'échevin Martin, dissident.)

Le Conseil procède alors à l'étude dudit règlement en deuxième lecture et,

Le préambule et les sections 1, 2, 3, 4 et 5 ainsi que la cédule étant lus, ils sont agréés.

(M. l'échevin Martin, dissident.)

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois et agréé.

(M. l'échevin Martin, dissident.)

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

(M. l'échevin Martin, dissident.)

Ledit règlement est en conséquence lu une troisième fois.

(M. l'échevin Martin, dissident.)

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

(M. l'échevin Martin, dissident.)

13.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires, demandant un crédit additionnel de \$84,000, re égout principal, quartier Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MACDONALD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

14.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$37,750 pour la construction d'un bain public dans le quartier Saint-Joseph.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. STROUD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

15.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires:

(a) A l'effet de voter \$38,730, pour le nivellement de certaines rues;

(b) A l'effet de voter \$3,700, pour le nivellement de la rue Hochelaga.

MOTION.

10.—On motion of Ald. TURCOT, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to ask the Montreal Tramways Company, to stop their cars on Park avenue, between Van Horne and Bernard streets.

ORDER OF THE DAY.

11.—The order of the day being read, to consider a report from the Board of Commissioners, to authorize a loan of \$13,253,520.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be amended by striking therefrom the two last paragraphs and that, so amended, said report be adopted.

(Alderman Martin, dissenting.)

12.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to issue a loan for certain public works.

Said by-law was accordingly read a first time.

(Alderman Martin, dissenting.)

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That Rule 84 be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

(Alderman Martin, dissenting.)

The Council thereupon to consider said by-law in second reading and,

The preamble and sections 1, 2, 3, 4 and 5 as well as the schedule being read, the same were agreed to.

(Alderman Martin, dissenting.)

Said by-law was then a second time and agreed to.

(Alderman Martin, dissenting.)

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

(Alderman Martin, dissenting.)

Said by-law was accordingly read a third time.

(Alderman Martin, dissenting.)

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk and deposited with City Clerk for security.

(Alderman Martin, dissenting.)

13.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners, for an additional appropriation of \$84,000, re main sewer, Notre Dame de Grâce Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved: That said report be adopted.

14.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners, to vote \$37,750 for the construction of a public bath in St. Joseph Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. STROUD, it was

Resolved: That said report be adopted.

15.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners,

(a) To vote \$38,730 for the grading of certain streets;

(b) To vote 3,700 for the grading of Hochelaga street.